



Facture avocat, suite à #r en pièce jointe

Par Visiteur

Par mail je vous transmets en PJ la lettre adressée à l'avocat ainsi que sa réponse.

Puis-je considérer ce courrier comme la facture définitive demandée ?
Meilleures salutations

Par Visiteur

Chère madame,

par mail je vous transmets en PJ la lettre adressée à l'avocat ainsi que sa réponse.

Puis-je considérer ce courrier comme la facture définitive demandée ?

Cela m'en a tout l'air. L'avocat vous adresse le décompte exact des heures effectués, et reste à votre disposition pour le cas où vous souhaiteriez qu'il continue sa démarche.

En attendant votre "feu vert", il semble bien qu'il compte ne réaliser aucun acte.

En tout état de cause, vu la clarté de votre précédent courrier, vous êtes protégée de l'hypothèse où lui viendrait l'idée de continuer votre dossier sans votre accord préalable..

Très cordialement.